



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 18 septembre 2024 — N° 143

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lucie Roy.

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Mary Ann Shadd et souligner le travail du Shadd Health & Business Centre.

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sarah Germain.

Mme Zaga Mendez (Verdun) fait une déclaration afin d'appuyer la Coalition des trams et des rames.

Mme Déry (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le succès des Internationaux de tennis junior Banque Nationale.

18 septembre 2024

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Mathieu Miljours.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Miguel Goderre.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Audrey Leduc.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire de la salle André-Mathieu.

Mme LeBel (Champlain) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Corporation de développement communautaire Mékinac.

Mme Schmaltz (Vimont) fait une déclaration afin de souligner la création d'une classe Forces à l'école l'Odyssée-des-Jeunes.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'Entreprise de formation Dimensions.

18 septembre 2024

À 9 h 55, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 05.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère de l'Enseignement supérieur;
(Dépôt n° 1719-20240918)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études.
(Dépôt n° 1720-20240918)

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
(Dépôt n° 1721-20240918)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Commission municipale du Québec.
(Dépôt n° 1722-20240918)

18 septembre 2024

M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Commissaire à la déontologie policière;

(Dépôt n° 1723-20240918)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Bureau de la sécurité privée;

(Dépôt n° 1724-20240918)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Tribunal administratif de déontologie policière;

(Dépôt n° 1725-20240918)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Sûreté du Québec;

(Dépôt n° 1726-20240918)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Bureau des enquêtes indépendantes;

(Dépôt n° 1727-20240918)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Bureau du coroner;

(Dépôt n° 1728-20240918)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles;

(Dépôt n° 1729-20240918)

L'Entente pour l'octroi de sommes affectées aux activités du ministère de la Sécurité publique entre la Société du Plan Nord et le ministre de la Sécurité publique.

(Dépôt n° 1730-20240918)

18 septembre 2024

M. Boulet, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère du Travail;
(Dépôt n° 1731-20240918)

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du Tribunal administratif du Travail.
(Dépôt n° 1732-20240918)

Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 du ministère des Relations internationales
et de la Francophonie;
(Dépôt n° 1733-20240918)

L'Entente pour l'octroi de sommes affectées aux activités du ministère des
Relations internationales et de la Francophonie entre la Société du Plan Nord et la
ministre des Relations internationales et de la Francophonie.
(Dépôt n° 1734-20240918)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 10, 11,
12 et 17 septembre 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de
consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 61, Loi édictant la Loi sur
Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport
collectif.

(Dépôt n° 1735-20240918)

18 septembre 2024

Dépôts de pétitions

M. Fortin (Pontiac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 815 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à examiner le facteur comparatif du rôle d'évaluation pour la municipalité d'Alley-et-Cawood.

(Dépôt n° 1736-20240918)

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 166 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien de la formation pour les jeunes de 16 à 21 ans à l'école Le Goéland.

(Dépôt n° 1737-20240918)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 800 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'allongement de la période de transition de mise en place de la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement.

(Dépôt n° 1738-20240918)

18 septembre 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Fortin (Pontiac) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 088 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à examiner le facteur comparatif du rôle d'évaluation pour la municipalité d'Alleyne-et-Cawood.

(Dépôt n° 1739-20240918)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bouazzi (Maurice-Richard) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 529 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande pour offrir un délai supplémentaire de cinq ans aux organismes du Centre communautaire Ahuntsic avant la reprise des locaux.

(Dépôt n° 1740-20240918)

Questions et réponses orales

Mme la présidente rend une directive sur des modifications dans la répartition de certaines mesures et des temps de parole rendues nécessaires à la suite de changements survenus dans la composition de l'Assemblée, qui compte un député indépendant supplémentaire.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Concernant les déclarations de députés, comme les autres députés indépendants, le nouveau député indépendant aura droit à une déclaration par cycle de 10 séances. Celle-ci aura lieu à la 5^e séance du cycle, au 8^e rang, en remplacement d'une déclaration du groupe parlementaire formant le gouvernement. Dans la mesure où le député ne compte pas s'en prévaloir, il devra en informer ce groupe, de même que la présidence, au plus tard à 12 h 30 la veille de la séance où cette déclaration pourrait être faite. Le cas échéant, le groupe parlementaire formant le gouvernement pourra utiliser cette déclaration.

18 septembre 2024

Pour leur part, les temps de parole lors des débats restreints sont ajustés afin de tenir compte de la présence d'un nouveau député indépendant.

Enfin, quant à la période des questions et réponses orales, les cycles seront désormais de 11 séances plutôt que de 10 afin de permettre au nouveau député indépendant de poser ses questions au 8^e rang. Il aura d'ailleurs droit à 3 questions par deux cycles de 11 séances. Cette répartition permettra de maintenir l'équilibre des questions entre les groupes parlementaires d'opposition et les députés indépendants en lien avec les changements apportés à la composition de l'Assemblée.

Puis, elle dépose :

Les tableaux relatifs à la répartition des mesures et des temps de parole pour la période de questions, les déclarations de députés, les débats restreints et les débats sur les affaires inscrites par les députés de l'opposition.

(Dépôt n° 1741-20240918)

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Lemieux (Saint-Jean), conjointement avec Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Lefebvre (Arthabaska) et M. Chassin (Saint-Jérôme), présente une motion concernant la situation du français au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les prestations versées aux victimes d'actes criminels; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

18 septembre 2024

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les besoins du réseau des services éducatifs à l'enfance et le moratoire sur l'immigration temporaire à Montréal; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec Mme Zaga Mendez (Verdun), présente une motion concernant un projet d'entreposage de déchets radioactifs en amont de la vallée de la rivière des Outaouais; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 64, Loi instituant le Musée national de l'histoire du Québec;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure.

18 septembre 2024

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 67, Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux.

M. Lévesque, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance publique afin de procéder à la première phase des consultations particulières et auditions publiques;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de la pétition concernant la révision des directives régissant le traitement des patients atteints de problèmes de santé mentale, ainsi que de la pétition concernant la mise sur pied d'actions pour la promotion de la recherche et des traitements concernant le trouble développemental du langage.

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 15, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

18 septembre 2024

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Zaga Mendez (Verdun) propose :

QUE l'Assemblée nationale constate que la tempête Debby est l'évènement climatique le plus coûteux de l'histoire du Québec selon le Bureau d'assurance du Canada;

QU'elle prenne acte de l'étude de l'Union des municipalités du Québec sur les coûts de l'adaptation aux changements climatiques pour l'ensemble des municipalités du Québec pour la période 2025-2080;

QU'elle demande au gouvernement du Québec d'évaluer et de présenter le coût des investissements nécessaires pour adapter l'ensemble des infrastructures de l'État québécois aux changements climatiques dans les plus brefs délais.

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 47 minutes 45 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 23 minutes 40 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 28 minutes 5 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

18 septembre 2024

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote sur la motion proposée par Mme Zaga Mendez (Verdun) est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Boulet, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 68, Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de la députée de D'Arcy-McGee.

À 18 h 30, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 19 septembre 2024, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY